



Compte rendu de la réunion du 13 mars 2018

Présents : Mmes BOUDOT, DUSSAUSOIS, HOCHARD, LEUTHREAU ; MM. BLICK, BODSON, BRIQUET, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN.
Absents excusés : Mmes BROCCQ, SEGUIN, DUSSAUSOIS, HOCHARD ; M. COLOMBIER,

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 13 mars 2018 : **211 006.53 €**.

Désignation d'une secrétaire de séance : Monsieur Thibaud BLICK est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 Janvier 2018 :

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 30 Janvier 2018.

Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Demande de mise à disposition de l'Espace Maillotin :

Le conseil municipal accepte de mettre à disposition de **M. et Mme COUTURON** l'Espace Maillotin **les 7 et 8 avril 2018**, la salle des fêtes étant louée, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation correspondante, sous réserve d'un courrier de demande de mise à disposition.

Subvention aux associations pour l'année 2018

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention pour l'année 2018 aux associations suivantes :
(les conseillers municipaux n'ont pas participé au vote pour les associations les concernant)

| Associations | Subvention 2018 accordée |
|---------------------------------|--------------------------|
| Amicale des SPV | 800 € |
| Association Communale de Chasse | 100 € |
| AFMS | 800 € |
| Comité des Fêtes | 800 € |
| Gymnastique Volontaire | 400 € |
| Judo Club Maillotin | 450 € |
| L'Eveil de Mesnil-Sellières | 800 € |
| Les Amis du Parc | 75 € |
| Les Croqueurs de Pommes | 30 € |
| UVA | 150 € |

→Adopté à l'unanimité

Budget principal

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget principal de l'année 2017**

- Compte de gestion :** Le conseil municipal adopte le compte de gestion de l'année 2017.

→Adopté à l'unanimité

- Compte administratif :** *(pour le vote, M. le maire a quitté la séance)* Sous la présidence de M. Jean-Luc SECLIER, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif de l'année 2017 dont les résultats sont les suivants :

Résultats d'exécution 2017

Fonctionnement +195 982.19 €
 Investissement + 60 751.81 €

Reports 2016

Fonctionnement 0 €
 Investissement - 89 150.08 €

Résultats 2017

Fonctionnement + 195 982.19 €
 Investissement - 28 398.27 €

Soit un résultat positif de + 167 583.92 €

→Adopté à l'unanimité

- **Affectation des résultats de l'année 2017 au budget primitif 2018**

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'année 2017 au budget 2018 comme suit :

- la somme de 28 398.27 € au compte R1068 (Excédent de fonctionnement capitalisé),
- la somme de 28 398.27 € au compte D001 (Déficit d'investissement reporté),
- la somme de 167 583.92 € au compte R002 (Excédent de fonctionnement reporté),

- **Vote du budget primitif 2018**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité de ses membres le budget primitif de l'année 2018 qui s'équilibre à 402 906 € en section de fonctionnement et à 405 000 € en section d'investissement.

Budget annexe « Lotissement Derrière le Clos »

- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget annexe de l'année 2017**

Compte de gestion : Le conseil municipal adopte le compte de gestion de l'année 2017.

→ **Adopté à l'unanimité**

Compte administratif : (pour le vote, M. le maire a quitté la séance) Sous la présidence de M. Jean-Luc SECLIER, le conseil municipal adopte le compte administratif de l'année 2017 dont les résultats sont les suivants :

Résultats d'exécution 2017

| | |
|----------------|----------------|
| Fonctionnement | - 200 000.00 € |
| Investissement | 0 € |

Reports 2016

| | |
|----------------|----------------|
| Fonctionnement | + 388 363.32 € |
| Investissement | - 133 119.16 € |

Résultats 2017

| | |
|----------------|----------------|
| Fonctionnement | + 188.363.32 € |
| Investissement | - 133 119.16 € |

Soit un résultat positif de 55 244.16 €

- **Affectation des résultats de l'année 2017 au budget primitif 2018**

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'année 2017 au budget 2018 comme suit :

- la somme de 188 363.32 € au compte R002 (Excédent de fonctionnement reporté)
- la somme de 133 119.16 € au compte D001 (Déficit d'investissement reporté),

- **Budget annexe « Lotissement Derrière le Clos » : vote du budget primitif 2018**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité de ses membres le budget primitif annexe de l'année 2018 qui s'établit à 135 020 € en dépenses de fonctionnement et à 318 384 € en recettes de fonctionnement. Il s'équilibre à 263 140 € en section d'investissement.

Remplacement menuiserie (portes et fenêtres) de la mairie :

choix de l'entreprise et planning des travaux

Monsieur Jean-Luc SECLIER rend compte des conclusions de la commission lors du présent conseil. Celle-ci propose au conseil de retenir l'offre de l'entreprise SANTIN qui est la mieux disante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre en chêne massif pour un montant de 58 566 € HT soit 70 279 € TTC. Le bois est le matériau qui répond le mieux aux exigences thermiques et énergétiques pour l'obtention des CEE. D'autre part, le prix est également moins conséquent que pour des menuiseries en aluminium.

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales

- **Conseil des écoles du 20 février 2018** : Madame Sophie BOUDOT rend compte du dernier conseil ;

↳ La prévision des effectifs pour l'année prochaine est la suivante :

✓ 59 élèves prévus pour le moment en maternelle : 17 PS 20MS 22 GS

✓ 107 élèves prévus pour l'élémentaire : 19 CP 19 CE1 23 CE2 23 CM1 23 CM2

↳ La 3ème classe de la maternelle sera conservée ainsi que la 5ème classe en élémentaire

↳ Les inscriptions des petits et nouveaux arrivants pour l'élémentaire auront lieu le mardi 29 mai dans les écoles de 16h45 à 18h30 à Rouilly-Sacey et à Mesnil Sellières.

Le périscolaire sera également disponible pour donner les dossiers d'inscriptions et renseignements nécessaires.

↳ Diverses demandes ont été faites : le photocopieur est à changer, le vidéoprojecteur de la classe de CM2 est à réparer, une barrière de sécurité au niveau de l'arrêt de bus est nécessaire. Il serait important également qu'un chemin piéton soit fait jusqu'à la route de Bouranton afin de sécuriser les élèves qui repartent seuls.

↪ Prochaine réunion le Mardi 12 juin à 18h au pôle scolaire intercommunal de Mesnil Sellières

- **Commission communication :** Madame Micheline LEUTHREAU rend compte de la dernière commission ;
 - ↪ Le maillot'infos et le calendrier communal seront distribués le vendredi 16 mars
 - ↪ Le point lecture va faire un tri dans ses livres, il est proposé de créer deux boîtes à livres, l'une près du pôle scolaire l'autre dans l'abri de bus de la salle des fêtes afin de faire des échanges de livres librement.
 - ↪ La bibliothèque départementale devrait donner des livres au point lecture
- **Forêt de la VAIVRE :** Monsieur Thibaud BLICK et Monsieur Patrick BRIQUET indiquent que :
 - ↪ le budget a été voté et ils ont décidé de redistribuer 50 000 € aux communes soit la somme de 18 485 € pour Mesnil-Sellières.
 - ↪ La date limite d'abattage, fixée au 15 mars ne sera pas repoussée.
 - ↪ Le façonnage a été accordé toute l'année compte tenu d'un accès difficile
 - ↪ Un chemin reste à terminer, il reste environ 70 m à faire soit un coût de 8 600 €.
 - ↪ Le syndicat de la VAIVRE espère vendre deux parcelles.
- **Commission cimetièrè :**
 - ↪ Le 31 mars 2018 sera pris l'arrêté désignant le nombre de concessions reprises à l'état d'abandon par Monsieur le Maire. Un panneau sera mis devant chacune d'entre elles pendant 3 ans.
 - ↪ La liste des concessions répertoriées a été affichée pendant 1 mois au cimetière communal.
 - ↪ Une réunion d'information sera organisée le 20 mars à 19h
 - ↪ Suite à la communication faite autour de ce projet plusieurs personnes ont fait part de leurs souhaits de ne pas procéder à la reprise. Le conseil municipal a accepté de retirer 2 concessions initialement prévues.
- **Commission patrimoine :** Monsieur Jean Luc SECLIER rend compte de la dernière réunion ;
 - ↪ Le placard a été modifié dans l'espace Maillotin afin de pouvoir y ranger les tatamis du club de judo et l'association Hara-geï.
 - ↪ Le devis pour des travaux d'assainissement en eaux pluviales au 7 voie de Champigny a été accepté pour la somme de 1 775€ HT afin de remplacer le dispositif existant.
 - ↪ Le projet de réfection de la chaussée est accordé par le département pour un montant estimé à environ 150 000 €. Des subventions devraient être accordées. Les appels d'offre seront lancés en fin d'année 2018 et les travaux devraient débuter en mars 2019. Une déviation sera alors mise en place.
 - ↪ Concernant la route de Bouranton (RD86), elle devrait faire l'objet d'un nouvel enduit en bicouche et des modules de signalisations vont être installés.
 - ↪ L'éclairage extérieur du parking de l'Espace maillotin a été mis en place.
 - ↪ Les relevés topographiques pour l'aménagement PMR de la salle des fêtes ont été fait.
 - ↪ Un devis afin de changer le chauffe-eau de la salle des fêtes a été présenté et accepté ;
 - ↪ Le contrat de fournitures électriques de la salle des fêtes était jusqu'à lors en EJP. Il a été modifié et baissé de 36 KW à 30 KW.
- **Communauté de communes « forêts, lacs, terres en champagne » :** Monsieur Olivier JACQUINET rend compte du dernier conseil communautaire :
 - ↪ La compétence tourisme va conduire à instaurer une taxe de séjour au niveau intercommunal.
 - ↪ La diminution des contrats aidés oblige la communauté à augmenter la fiscalité en 2018. Une augmentation de 5 % sera proposée.
 - ↪ Grâce à la mise en place de la tarification incitative, le SIEDMTO va pouvoir diminuer de **32 %** la taxe des ordures ménagères en 2018.
 - ↪ Les travaux de la crèche de Charmont sous Barbuise se déroulent dans de bonnes conditions.
- **Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient :** Monsieur Jean Luc SECLIER rend compte du dernier conseil syndical :
 - ↪ Il a été question de la compétence tourisme

Calendrier des prochaines réunions :

- **Mardi 20 mars à 19 heures :** réunion d'information concernant les reprise de concession au cimetière communal,
- **Mercredi 28 mars :** réunion CCID et comité syndical SIEDMTO
- **Mardi 17 Avril :** conseil municipal

Séance levée à 23 heures 30
Prochaine réunion **le mardi 17 avril**

